



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Les Permanences Economiques

Les permanences économiques sont de retour et s'adressent aux chefs d'entreprises du territoire.

Published on 11 February 2020

Porteurs de projets et chefs d'entreprise de La Riviera du Levant - Officiel, bénéficiez gratuitement de rendez-vous individuels pour vous aider à définir et à concrétiser votre projet avec notre partenaire Adie Guadeloupe :

- > Salle de réunion de La Riviera du Levant - Officiel
- > Jeudi 13 Février 2020 de 08h à 13h
- > Jeudi 12 Mars 2020 de 08h à 13h
- > Jeudi 9 Avril 2020 de 08h à 13h
- > Jeudi 14 Mai 2020 de 08h à 13h
- > Jeudi 11 Juin 2020 de 08h à 13h

CCAS de la Commune de Saint-François

- > Mardi 3 Mars 2020 de 08h à 13h
- > Mardi 5 Mai 2020 de 08h à 13h
- > Mardi 2 Juin 2020 de 08h à 13h

Espace Economique de Valette de la Ville de Sainte-Anne Guadeloupe

- > Mercredi 19 Février 2020 de 08h à 13h
- > Mercredi 18 Mars 2020 de 08h à 13h
- > Mercredi 15 Avril 2020 de 08h à 13h
- > Mercredi 20 Mai 2020 de 08h à 13h
- > Mercredi 17 Juin 2020 de 08h à 13h

Les axes des Permanences Economiques ?

- > Favoriser la création et le développement d'entreprises de la CARL en leur apportant un service de proximité ;
- > Accompagner et financer les micro-entrepreneurs ;
- > Favoriser la réinsertion des personnes par la création d'activités ;
- > Rompre l'isolement des entrepreneurs ;
- > Conforter le développement économique du territoire.

Les avantages pour vous ?

- > Conseils
- > Mise en place de parcours individualisés
- > Aide à la définition de votre projet de création ou de développement d'activité
- > Recherche de financement
- > Suivi Post-Création

☎ Infoline et inscriptions : 0590 93 10 75

Entreprendre Pour Réussir avec La Riviera du Levant, c'est possible !

